

la, probants, et chacun appréciera la valeur et la bonne foi de l'argumentation des adversaires de cette loi. W. G.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nominations du Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Didier-René Schwar, à La Chaux-de-Fonds, aux fonctions de commis à l'Office des poursuites et des faillites du district de La Chaux-de-Fonds, en remplacement du citoyen Léon Dubois, décédé.

— Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Marc Rosselet, aux Bayards, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du cercle des Bayards, en remplacement du citoyen Albert Vuitel, démissionnaire.

PESEUX. — Conflit du personnel des ateliers Borel-Profil, S. A. — On nous écrit :

L'Office cantonal de conciliation a siégé le lundi 26 juillet, à Peseux, en qualité d'Office d'arbitrage dans le conflit qui a éclaté entre la direction des ateliers Borel-Profil, S. A., et la majeure partie de son personnel.

Après exposé des parties et délibération, l'Office d'arbitrage a rendu une sentence, dont le dispositif est le suivant :

1. Prononce que tout le personnel gréviste de la fabrique Borel-Profil S. A., devra être rengagé dans le délai le plus court possible, mais au maximum dans six semaines.

2. Dit que les salaires seront augmentés de 10 centimes à l'heure dès ce jour.

3. Déboute les ouvriers de leurs conclusions tendant à la reconnaissance de leur syndicat par

la S. A. Borel-Profil, tout en formulant le vœu que cette dernière consente à entrer en rapport avec leur organisation dans le plus bref délai possible.

Office cantonal de conciliation.

NEUCHÂTEL

Pour rappel. — Les acteurs de la pièce théâtrale sont avisés que la prochaine répétition générale aura lieu mercredi 28 juillet à 20 heures et quart au local de l'Union Sociale, rue des Moulins. On compte sur la participation de tous

LA CHAUX-DE-FONDS

Concours du kilomètre lancé

Au dernier moment, nous apprenons l'adhésion du champion de France, Vilamy, sur Alcyon, et celle du sud-américain Dumont-Vilarès, sur forte machine Zénith. A demain d'autres détails.

Un hommage à La Chaux-de-Fonds

On nous écrit : Mardi 27 juillet, à 15 h., M. le vice-consul de France a remis, au nom du Gouvernement français, en séance du Conseil communal, à la ville de La Chaux-de-Fonds et par l'intermédiaire de l'autorité exécutive, la grande médaille d'or de la Charité, pour les motifs suivants : « A la Ville de La Chaux-de-Fonds, dont la population avec un admirable élan de générosité spontanée, n'a pas cessé, tout au long de la guerre et même après, de compatir aux malheurs de nos blessés mutilés et internés, organisant sous les auspices de la Croix-Rouge française, diverses œuvres d'entraide aux blessés, recevant et hospitalisant fraternellement nos internés et organisant force envois de vivres et vêtements, soit à nos soldats dans les tranchées, soit à nos soldats prisonniers en Allemagne. »

PROSPECTUS

EMPRUNT 6% de Fr. 10,000,000 DU CANTON DE NEUCHÂTEL 1920

Par décret du Grand Conseil du 16 juillet 1920, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a été autorisé à contracter un emprunt de Fr. 10,000,000.— destiné à l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'emprunt est divisé en :

7,500 obligations de Fr. 1,000.—, et

5,000 obligations de » 500.—

au porteur, munies de coupons semestriels d'intérêts aux échéances des 31 janvier et 31 juillet. Les titres étant créés jouissance du **31 juillet 1920**, le premier coupon sera payable le **31 janvier 1921**. Le taux d'intérêt est fixé à **6%** l'an.

Le remboursement de l'emprunt s'effectuera le **31 janvier 1931**.

Les coupons échus et les obligations remboursables seront payables sans frais pour les porteurs et sans aucune déduction pour timbres ou impôts,

aux guichets de la Banque Cantonale Neuchâteloise,
» des établissements faisant partie de l'Union des Banques Cantonales Suisses,
» des établissements faisant partie du Cartel de Banques Suisses.

Toutes les publications relatives au service de l'emprunt seront faites par l'Etat de Neuchâtel dans la *Feuille Officielle du Canton de Neuchâtel*, dans la *Feuille Officielle Suisse du Commerce* et dans un journal paraissant à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.

L'Etat de Neuchâtel s'engage à faire les démarches nécessaires pour l'admission des titres à la cote des Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich, jusqu'au remboursement de l'emprunt.

Les comptes de l'Etat de Neuchâtel pour l'exercice 1919 se sont bouclés dans les conditions les plus favorables, puisque le déficit de Fr. 2,172,822.10 prévu dans le budget s'est transformé en un boni de Fr. 194,725.92.

Cette amélioration est due en grande partie à une forte augmentation du rendement des contributions publiques, dont le montant s'est élevé à Fr. 5,968,093.19.

La situation financière du Canton de Neuchâtel au 31 décembre 1919 se présente comme suit :

Actif productif	Fr. 67,503,422.31
Actif improductif	» 5,790,030.93
Ensemble de l'actif, non compris les mines d'asphalte du Val-de-Travers dont le revenu minimum est de Fr. 210,000.— par an	Fr. 73,293,453.24
Passif	Fr. 71,543,948.56
Boni de l'exercice 1919	» 194,725.92
Fortune de l'Etat	» 1,554,778.76
Si, à la valeur totale de l'actif productif de	Fr. 67,503,422.31
on ajoute l'actif des fonds spéciaux appartenant à l'Etat	» 8,942,222.53
on obtient, non compris la valeur des mines d'asphalte, un actif productif total de	Fr. 76,445,644.84
Le passif étant de	» 71,543,948.56
L'excédent de l'actif productif sur le passif est de	Fr. 4,901,696.28
L'actif improductif étant de	» 5,790,030.93
L'excédent d'actif sur le passif est ainsi porté à	Fr. 10,691,727.21
En déduisant le boni de l'exercice 1919	» 194,725.92
Le solde créditeur du compte « Fortune de l'Etat » est de	Fr. 10,497,001.29

Les souscriptions sont reçues sans frais aux domiciles ci-après :

NEUCHÂTEL : Banque Cantonale Neuchâteloise et ses bureaux correspondants dans le canton.
Crédit Suisse.
Banque Nationale Suisse.
Société de Banque Suisse.
Berthoud & C^{ie}.
Du Pasquier, Montmollin & C^{ie}.
Perrot & C^{ie}.
Bovet & Wacker.
Bonhôte & C^{ie}.

CERNIER : Banque Cantonale Neuchâteloise.

LA CHAUX-DE-FONDS : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Banque Fédérale S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS : Société de Banque Suisse.
Union de Banques Suisses.
Banque Nationale Suisse.
Perret & C^{ie}.

COLOMBIER : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Berthoud & C^{ie}.

COUVET : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Union de Banques Suisses.

FLEURIER : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Union de Banques Suisses.
Sutter & C^{ie}.

LES BRENETS : Banque Cantonale Neuchâteloise.

LE LOCLE : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Société de Banque Suisse.

LES PONTS-DE-MARTEL : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Société de Banque Suisse.

SAINT-AUBIN : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Berthoud & C^{ie}.

TRAVERS : Banque Cantonale Neuchâteloise.
Banque Populaire de Travers.

Les registres d'impôt direct du Canton de Neuchâtel accusent les chiffres suivants :

Fortune imposée en 1917	Fr. 731,275,684.—	Ressources imposées en 1917	Fr. 71,664,758.—
» en 1918	» 799,569,000.—	» en 1918	» 90,302,300.—
» en 1919	» 799,550,000.—	» en 1919	» 98,833,600.—

NEUCHÂTEL, le 16 juillet 1920.

Le Conseiller d'Etat, Chef du Département des Finances,
Alfred CLOTTU.

Sur le total de Fr. 10,000,000.— du présent emprunt, l'Etat de Neuchâtel retient un montant de Fr. 1,000,000.— pour ses fonds spéciaux.

Le solde, soit Fr. 9,000,000.—, a été pris ferme par les groupes de Banques soussignées qui l'offrent en souscription publique

du 27 juillet au 4 août 1920

aux conditions suivantes :

1° Le prix de souscription est fixé à

99%

plus intérêt à 6% du 31 juillet, date de la jouissance des titres au jour de la libération.

2° La répartition aura lieu aussitôt après la clôture de la souscription. Les souscripteurs seront avisés par lettre du résultat de leurs demandes. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, elles seront soumises à une réduction proportionnelle.

3° La libération des titres attribués pourra se faire du 7 août au 30 septembre 1920 au plus tard ; les souscripteurs recevront les titres définitifs à partir du 30 septembre 1920.

Neuchâtel, Bâle, Berne et Zurich, le 23 juillet 1920.

Au nom de l'Union des Banques Cantonales Suisses :

Banque Cantonale Neuchâteloise

Banque Cantonale de Bâle

Banque Cantonale de Zurich

Le Cartel de Banques Suisses :

Banque Cantonale de Berne

Banque Commerciale de Bâle

Crédit Suisse

Société Anonyme Leu & C^{ie}

Société de Banque Suisse

Union de Banques Suisses

Banque Fédérale S. A.

Banque Populaire Suisse

- LA SCALA -
Ce soir
Prix réduits
avec cette annonce
Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1. —
Fr. 1. — au lieu de Fr. 1.50
Fr. 1.50 au lieu de Fr. 2. —
Fr. 2. — au lieu de Fr. 2.50

Concours international
du kilomètre lancé
pour Motocyclettes, Side-Cars et Cycles-Cars
à La Chaux-de-Fonds, Route des Eplatures
le Dimanche 1er Août
4220
Prix des places : Fr. 1. — Réservées: Fr. 3. —

Gymnase de La Chaux-de-Fonds
Mise au concours

Par suite de la démission honorable du titulaire, nous mettons au concours un poste de

Professeur d'anglais au Gymnase
et à l'Ecole supérieure de La Chaux-de-Fonds

Titre exigé : Licence ès-lettres modernes ou brevet secondaire d'anglais.

Charge : 25 à 28 heures de leçons par semaine.

Traitement : Fr. 4800. —; haute paie Fr. 1950. — dès la troisième année de service. Allocation de rattachement : titulaire marié, Fr. 1800. —; célibataire, Fr. 1200. —. Le règlement des traitements est en révision. P30294C 4072

Entrée en fonctions : 1^{er} septembre 1920, éventuellement date à convenir.

Les candidatures accompagnées des titres et du curriculum vitae doivent être adressées, jusqu'au 15 août, à M. A. Lalive, directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds, et annoncées au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Laboratoire
de
Prothèse Dentaire
Rue Léopold-Robert 56 Téléphone 10.77
LA CHAUX-DE-FONDS
Dentiers en tous genres, caoutchouc, avec ou sans gencives, dents à gencives porcelaine, plaques or, aluminium, métal, etc. Spécialité: Aurifications sur dentiers, dents à pivot, couronnes et bridges en tous genres. — Réparations dans les 3 heures. Tous nos travaux sont garantis
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
Cabinet dentaire
J. DU BOIS & FLÜCKIGER
Technicien-Dentiste Mécanicien Dentiste

FABRIQUE DE
Gotagers Weisbrodt
frères Progrès
N° 1
TÉLÉPHONE 17.98 LA CHAUX-DE-FONDS

O. KLENK M^e-tailleur **LE LOCLE**
succ.
Maison fondée en 1869 — Rue Daniel-Jeanrichard 23 1702
Confections pour messieurs et jeunes gens
Chemiserie, Cois, Cravates, Bretelles, Bonneterie, etc.
Prix modérés - Sur demande se rend à La Chaux-de-Fonds - Escompte 5 %

Banque Cantonale Neuchâteloise
Garantie de l'Etat
La Banque reçoit des fonds:
sur **BONS DE DÉPOT 5 1/2 %**
à 1, 2, 3 et 5 ans, avec coupons semestriels d'intérêt
sur **Livrets d'épargne 4 1/4 %**
maximum fr. 10,000.—
sur **OBLIGATIONS FONCIÈRES 5 1/2 %**
à 10 ans, avec coupons semestriels, au cours de 95 % et intérêts courus
Change de monnaies et billets de banque étrangers. Chèques et lettres de crédit sur toutes les villes importantes du globe. Achat, vente et garde de titres. Gérance de fortunes. Avances sur titres. Escompte et encaissement de lettres de change. 305
Ouverture de comptes débiteurs et créditeurs Location de compartiments de coffres-forts
Achat aux meilleurs cours, de tous les coupons dont le paiement est annoncé; les coupons suisses sont payés sans frais.

AU
PRINTEMPS
LA CHAUX-DE-FONDS

A partir de Jeudi 29 juillet
nous mettrons en vente plusieurs wagons de Faïence
à des prix très réduits
Cette mise en vente constitue en quelque sorte un essai de retour
à des prix plus normaux
Nous espérons que notre aimable Clientèle nous saura gré des sacrifices consentis, en accourant en foule pour en profiter !

N° 420 **Garniture de toilette** comprenant 4 pièces :
1 cuvette de 32 cm. 1 cruche à eau.
1 vase de nuit. 1 plat à savon.
Style moderne, guirlande verte et fleurs rouges. Existe en trois teintes et dessins différents en vert et en bleu. La garniture de 4 pièces **10.50**

N° 421 **Garniture de toilette** comprenant 5 pièces : 1 cuvette de 33 cm.
1 cruche à eau. 1 vase de nuit.
1 plat à brosse. 1 plat à savon.
Existe en deux jolis décors fond blanc et motif vert et bleu. La garniture de 5 pièces **13.50**

N° 422. **Garniture de toilette**
compr. 5 pièces, bordure vert foncé, la cuvette de 36 cm., la garn. de 5 pièces **18.50**

N° 423. **Garniture de toilette**
en faïence, prem. qualité, fond ivoire, joli dessin bleu comprenant 5 pièces, la cuvette de 36 cm. **24.50**

N° 424. **Garniture de toilette**
compr. 5 pièces, décor large bord. et motif bleu, le même genre teinte verte, la cuv. de 36 cm, la garnit. de 5 p. **26.50**

Nos 425/606 **Garniture de toilette** comprenant 5 pièces, bordure feuillage noir et fleurs rouges, cuvette de 40 cm. La garn. de 5 pièces **32.50**

Nos 425/825 **Garniture de toilette** comprenant 5 pièces, même forme, motif feuillage noir et fleurs jaunes cuvette de 40 cm. La garniture de 5 pièces **32.50**

1000 jolies tasses à déjeuner avec anse, en belle porcelaine blanche, la pièce..... **0.65**

1000 tasses forme toulouse, avec anse forte (dite pour hôtel) porcelaine renforcée, la pièce **0.65**

Assiettes à soupe à rebord, 24 cm., faïence blanche, première qualité, la pièce **0.45**

Assiettes creuses feston et relief, faïence blanche, qualité extra, la pièce **0.55**

Jolies tasses à déjeuner, forme porcel. double, décor assorti, vert dégradé et feuille de trèfle, la pièce **0.50**

Vases de nuit belle faïence blanche, grandeur I..... **2.95**
, , , , II..... **2.50**

Belle série de saladiers forme empire en faïence blanche 1-6, la série compl. de 6 pièces **5.90**

Saladier demi-profond forme carrée, faïence blanche 22 cm., la pièce **2.50**

Saladier rond à pied côtes melon intérieur

1	3	5	6
4.25	3.50	2.25	1.75

Soupière forme basse, demi-profonde à 2 anses, sans couvercle, en faïence blanche, première qualité.....

N° 3	4	5
cm 22	19	16
2.95	2.25	1.75

Pot à lait faïence blanche, forme cônica unie, contenance indiquée

3/4	1/2	3/8	1/4	1/8
1.65	1.45	1.25	0.95	0.75

F.O.M.H. Le Locle

Tous les ouvriers repasseurs, remonteurs de finissages, mécanismes et cylindres sont priés de se rencontrer en 4211

Assemblée générale
extraordinaire de Fabriques
le jeudi 29 juillet à 8 h. du soir, à la Croix-Bleue.

ORDRE DU JOUR :
Formation du Groupe corporatif intercantonal.

Cette assemblée est des plus importante, nous comptons sur la présence de tous les intéressés.

Par devoir Comité des Horlogers.

VILLE DU LOCLE
Prix réduits

Les bons de rabais pour la fourniture de lait et de pain à prix réduit seront délivrés du **Jeu 29 au Samedi 31 juillet.** 4213
Commission de ravitaillement.

On demande plusieurs
Porteurs de Journaux
pour le centre de la ville
S'adresser au Bureau de *La Sentinelle.*

A vendre 1 appareil photographique 9x12 à tirage, 3 châssis et étuis. S'adresser à la rue Numa-Droz 146, de 12 1/2 h. à 13 1/2 h. et de 18 1/2 h. à 19 1/2 h., 4^{me} étage à gauche. 4194

A vendre 1 petit potager français, 1 dit à gaz, 1 beau berceau émaillé blanc, 1 jolie poussette, bleu marin, 1 chaise balancoire, 1 commode, 1 guitare, 1 galère. Bas prix. S'adresser Serre 83, au 3^{me}, à gauche. 4221

Etat civil de Boveresse
du 2^{me} trimestre 1920

Mariages. — Avril 16. Yersin, Marcel-Edmond, empl. C. F. F., Vaudois, et Raymond, Jeanne, Neuchâteloise. — 29. Redard-Jacot, Charles-Louis, ouvrier de fabrique, et Jacot-Descombes, Cécile-Emma, tous deux Neuchâtelois. — Juin 11. Karlen, Arthur, dessinateur, Bernois, et Brügger, Yvonne-Lucre, Neuchâteloise et Bernoise. — Jeanrichard-dit-Bressel, Georges-Marcel, ouvrier de fabrique, Neuchâtelois, et Berger, Rose-Léa, comptable, Vaudoise. — Divernois, André-Emile, mécanicien, Neuchâtelois, et Fivaz, Ruth-Alice, Neuchâteloise et Vaudoise.

Naisances. — Mai 7. Gaille, Marthe, à Alfred-Augustin, Vaudois. — Juin 2. Redard-Jacot, Marthe-Cécile, à Charles-Louis, Neuchâtelois. — 14. Borel, Philippe, à Philippe-Albert, Neuchâtelois. — 24. Rieder, Hermann, à Friedrich, Bernois.

Décès. — Avril 29. Burgat, Anne, épouse de Jules, née en 1858, Neuchâteloise. — Mai 29. Gruber, Jeanne, épouse de Ernest, née en 1919, Bâloise.

Etat civil du Locle

Du 26 juillet 1920
Naisances. — Gérald, fils de Erard, Cyrille-Joseph, horloger, et de Marguerite-Alice née Portmann, Bernois. — Nadine-Germaine, fille de Bähler, Georges-Albert, horloger, et de Adèle-Amélie née Stalder, Bernois. — Joseph-Nestor, fils de Calrey-Remonnay, Louis-Eugène-Jean-Batiste, cordonnier, et de Marie-Olga née Rognon, Français.

Du 27 juillet
Naisances. — Jeanne-Viollette, fille de Jean-Robert Thommet, monteur de boîtes, et de Jeanne-Adèle née Humbert, Bernoise.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 27 juillet 1920

Promesses de mariage. — Emery, Gaston-Edouard, fais. de resorts, Vaudois, et Bourquin, Esther-Adrienne, horlogère, Neuchâteloise. — Chautems, Charles-Albert, horloger, Fribourgeois, et Steiner, Nelly-Léonie, horlogère, Bernoise. — Robert, Ernest-Fernand, horloger, Neuchâtelois et Bernois, et Brighiano née Vuitel, Louise-Elise-Elvina, ménag., Italienne. — Grandjean, Alfred-Adrien, commis, Neuchâtelois, et Schüpbach, Jeanne, horlogère, Bernoise. — Kaspar, Hermann, garde-frontière, et Fischer, Frida, tailleuse, tous deux Argoviens. — Niggli, Giovanni, employé de chemin de fer, Argovien, et Sailer, Teresa, Bavauroise.

Les membres du **Lien féminin** sont avisés du décès de leur amie 4215

Mademoiselle
NELLY SOMMER
Membre actif de la Société
P22690C **Le Comité.**

